OPQ : Pour un nouveau plan d’action québécois sur les opioïdes

Abderrahim DERRAJI - 2016-12-26 02:22:22 - Vu sur pharmacie.ma

Afin de mieux garantir la protection du public à l’égard de l’usage des opioïdes, le Collège des médecins du Québec et l’Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) interpellent le gouvernement du Québec et tous les acteurs concernés afin d’établir conjointement un plan d’action.

Pour ce faire, l’OPQ et le Collège demandent l’adoption urgente de mesures afin qu’ils puissent bénéficier de nouveaux outils d’intervention pour réduire les décès liés à l’usage inapproprié des opioïdes. L’une des mesures incontournables consiste à mettre en place un programme de partage continu des données sur la prescription et la dispensation des opioïdes et autres substances contrôlées. La situation est préoccupante au Canada et le nombre de décès liés aux surdoses d’opioïdes est en croissance. La situation actuelle a été qualifiée par les autorités canadiennes comme une urgence de santé publique nationale. Le Québec n'est pas épargné. Selon les données compilées par le Bureau du coroner le nombre de décès liés aux opioïdes qui était de 62 en 2005, est passé à 146 en 2014. Le programme de surveillance, une composante du plan d’action, permettrait de recueillir et d’analyser les renseignements sur les activités de prescription et de dispensation d’opioïdes et d’autres substances contrôlées. Pour y arriver, les deux ordres professionnels sollicitent l’accès, sur une base régulière, à l’ensemble des données nominatives reflétant les pratiques professionnelles de leurs membres dans ce domaine. Ces informations sont essentielles pour favoriser un meilleur usage de ces substances.